

# CONSEIL MUNICIPAL N°8

## Séance du 07 OCTOBRE 2014

### COMPTE-RENDU

L'an deux mil quatorze, le sept octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VIELVERGE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation de Monsieur Jean-Claude ROUX, Maire en exercice en date du 1<sup>er</sup> octobre 2014.

#### **Etaient présents**

Monsieur Jean-Claude ROUX, Maire

Madame Evelyne SOMMET, 1<sup>ère</sup> adjointe

Monsieur Patrick BAUDRY, 2<sup>ème</sup> adjoint

Madame Carole BURELLE, 3<sup>ème</sup> adjointe

Mesdames Delphine ROUX, Roseline PLUVIOSE

Messieurs Roland GAILLARD, Dominique THIBERT, Pascal BELLORGET, conseillers municipaux

**Absentes excusées :** Mesdames Virginie BERNARD procuration à Delphine ROUX et Christine PERNIN procuration Dominique THIBERT,

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 heures 20.

Madame Evelyne SOMMET assure le secrétariat de la séance.

#### **Approbation du Compte-rendu de la séance du 27 août 2014**

Chacun a reçu un exemplaire du compte-rendu de la séance précédente. Celui-ci n'appelle ni remarque, ni correction et est adopté à l'unanimité.

#### **1/ Autorisation de poursuites**

Monsieur le Comptable Public a indiqué à la Commune de Vielverge, que depuis le renouvellement du Conseil Municipal, il ne disposait plus d'autorisation de poursuites et qu'en conséquence, il ne pouvait recouvrer les produits locaux.

Monsieur le Comptable Public demande qu'une délibération soit prise afin qu'il puisse effectuer les poursuites au nom de la commune.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder à Monsieur le Comptable Public une autorisation permanente de poursuites pour le recouvrement des produits locaux.

#### **2/ Chauffage du bâtiment de la Mairie**

Afin d'effectuer l'entretien du système de chauffage, Monsieur Le Maire propose de contacter plusieurs entreprises locales pour devis.

### 3/ Affouages 2015/2016

Monsieur Patrick BAUDRY informe le Conseil Municipal que la commission de la forêt a visité les parcelles destinées à l'affouage 2015/2016 et propose de mettre la parcelle 38 à l'affouage.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

### Affouages 2014/2015

Le perchis des parcelles 21 sera délivré aux affouagistes conformément à la décision du Conseil Municipal du 11 octobre 2013, ainsi que celui de la parcelle 31 selon la décision du Conseil Municipal du 9 mai 2014.

Le prix de la part est inchangé à 15 € ; L'affouage ne doit pas servir à faire du commerce.

Monsieur le Maire rappelle que le droit à l'affouage est réservé aux habitants des résidences principales et secondaires, sauf pour les personnes n'ayant pas respecté le règlement de l'année précédente.

En application de la législation, il ne sera donné qu'une procuration par personne.

Ces points seront indiqués dans le règlement.

Le Conseil Municipal fixe les dates des inscriptions des affouagistes :

- Mardi 21 octobre,
- Mercredi 22 octobre,
- Vendredi 24 octobre,
- Mardi 28 octobre,
- Mercredi 29 octobre,
- Vendredi 31 octobre.

Elles auront lieu aux heures d'ouverture habituelles de la mairie, pour mémoire :

- Le mardi de 9H30 à 11H45,
- Le mercredi de 16H45 à 18H30,
- Le vendredi de 16H45 à 18H.

Le tirage au sort des dizaines aura lieu courant novembre.

### 4/ Prolongation du stage de Monsieur David BONNEFOY

La C.A.P. de la catégorie C a donné son accord pour proroger le statut de «stagiaire» de Monsieur David BONNEFOY pour une durée maximale de 1 an avec une obligation de suivi au bout de 6 mois.

Or, cette prorogation a des conséquences importantes pour la carrière de l'employé municipal car cette période sous statut de «stagiaire», n'est pas prise en compte dans le calcul de son ancienneté.

En conséquence, Monsieur le Maire a décidé de proroger le «stage» pour une durée de 6 mois seulement, renouvelable 1 fois.

## 5/ Contrat de travail de Madame Aurélie TALL

Le contrat qui devait être conclu entre Madame Aurélie TALL et la Mairie de Pontailler-sur-Saône ne se fera pas.

En conséquence, Monsieur le Maire a décidé de reconduire le contrat de Madame Aurélie TALL pendant l'absence de Madame Françoise WACHOWIAK dont l'arrêt de travail est prolongé jusqu'au 7 décembre 2014.

## 6/ Vote du taux de la taxe d'aménagement

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L 331-1 et suivants, le Conseil Municipal précédent, réuni le 18 novembre 2011 a décidé d'instituer, sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 1% pour une durée de 3 ans qui expire le 31 décembre 2014 (délibération 01-2011).

Sur demande des services fiscaux, et conformément aux articles L331-2, L331-17, L331-18 et L331-14 du code de l'urbanisme, pour que la taxe puisse s'appliquer, comme prévu par le Conseil Municipal, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, et sans indiquer de durée précise, il est conseillé prendre une nouvelle délibération.

Monsieur le Maire propose :

- de maintenir le taux de la taxe à 1%,
- que la délibération 01-2011 soit reconductible d'année en année sauf renonciation expresse.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## 7/ Noël des enfants

Le Noël des enfants de Vielverge aura lieu à la salle des fêtes de Soissons-sur-Nacey, soit le Samedi 20 décembre, soit le dimanche 21 décembre, selon disponibilité.

Monsieur le Maire est en pourparlers avec Monsieur le Maire de Soissons-sur-Nacey.

## 8/ Repas des Aînés

La date du repas des Aînés est fixée le samedi 22 novembre 2014.

Suite à quelques suggestions, il est proposé que le repas des Aînés ait lieu cette année au restaurant Pécou-Maldant, à Perrigny-sur-l'ognon.

L'organisation du repas des aînés est une des attributions du CCAS. Il est convoqué le lundi 13 octobre 2014 à 18 heures pour prendre la décision et organiser la manifestation.

## Questions diverses

### 9/ Cérémonie du 11 novembre 2014

C'est le centenaire de la Grande Guerre.

A cette occasion, une exposition des photographies de Monsieur François FER, sur les monuments aux morts de France et des documents sur l'historique du monument aux morts de Vielverge aura lieu à la salle Raymond Lemoine.

Après la cérémonie de commémoration de l'armistice, qui se déroulera au monument aux morts à 10 heures 45, un pot convivial sera offert par la Mairie de Vielverge, salle Raymond Lemoine.

Les habitants de Vielverge et de Soissons-sur-Nacey sont cordialement invités.

### 10/ Achat d'un container pour le cimetière

Afin d'éviter les nuisances, le Conseil Municipal décide d'instaurer le tri des déchets au cimetière.

L'acquisition d'un container destiné à recevoir les déchets tels que les fleurs artificielles, les papiers d'emballage, les contenants en plastique et de manière générale tous les produits imputrescibles et non recyclables est nécessaire.

Il sera ramassé par le Syndicat de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de Mirebeau-sur-Bèze et Pontailler-sur-Saône.

Le bac à déchets existant sera conservé et réservé aux déchets compostables exclusivement.

La secrétaire s'est renseignée sur les tarifs d'un container de 240 litres :

- GAMM'VERT de Pontailler-sur-Saône : 62,91 € TTC
- BRICOMARCHÉ d'Auxonne : 59,15 € TTC.

Son coût d'acquisition, ainsi que la redevance de collecte des ordures ménagères seront supportés à hauteur de 1/3 par la commune de Soissons-sur-Nacey et de 2/3 par la commune de Vielverge.

Le Conseil Municipal décide d'acheter le container au magasin BRICOMARCHE d'Auxonne et opte pour son ramassage par le service idoine.

Messieurs Roland GAILLARD et Dominique THIBERT se proposent pour aller le chercher avec leur véhicule personnel.

### 11/ Stage «massif floral» de Monsieur David BONNEFOY

Monsieur David BONNEFOY suit actuellement un stage de fleurissement et de paysagisme. Il propose de mettre en place un massif.

### 12/ Entretien des chemins ruraux

Afin de remettre en état les chemins ruraux de Grand Tertre, de la Fosse et la sommière de Champaby en particulier, des camions de concassé vont être commandés. Ils seront déchargés à proximité des chemins concernés.

### 13/ Téléthon

Le Téléthon aura lieu le 5 et 6 décembre 2014. Plusieurs associations du village se sont déjà portées volontaires pour organiser la manifestation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 25.

Délibération n° 01 – Taux de la taxe d'aménagement  
Déposée le 29 octobre 2014 en préfecture de Côte d'Or

Délibération n° 02 – Affouages 2015/2016 – Parcelle 38  
Déposée le 29 octobre 2014 en préfecture de Côte d'Or

Délibération n° 03 – Affouages 2015/2016 – Parcelle 43-1 B  
Déposée le 29 octobre 2014 en préfecture de Côte d'Or

Jean-Claude ROUX

Évelyne SOMMET

Patrick BAUDRY

Carole BURELLE

Pascal BELLORGET

Virginie BERNARD

Roland GAILLARD

Christine PERNIN

Roseline PLUVIOSE

Delphine ROUX

Dominique THIBERT